



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard
75006 Paris
tél. : 01 53 63 55 00
fax : 01 45 44 95 16
www.anru.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ANRU développe son pôle d'appui opérationnel

**Pour plus
d'informations,
contactez**

**à la Direction de
l'Animation et de l'Appui
aux Acteurs de la
rénovation Urbaine**

Eric LE GUERN

Directeur
tél : 01 53 63 56 84

Eléonore HAUPTMANN,
Responsable du Pôle
d'Appui Opérationnel
tél : 01 42 84 85 20

Laurie Martin, Chargée
de Mission
tél : 01 42 84 85 21

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) est chargée par la loi de programmation du 1er août 2003 de la réalisation du programme national de rénovation urbaine (PNRU). Cette politique nationale vise à transformer en profondeur les quartiers les plus en difficulté classés en zone urbaine sensible pour les faire évoluer vers des morceaux de ville ordinaires. Plus de 380 projets de rénovation urbaine bénéficient ainsi du soutien financier de l'ANRU. 40 milliard d'euros de travaux de rénovation sont prévus sur tout le territoire national. De nouveaux chantiers sont également confiés à l'ANRU.

Tous les Projets de Rénovation Urbaine (PRU) entrent ou sont en phase de réalisation avec un besoin croissant d'accompagnement.

L'appui à la mise en oeuvre des projets de rénovation urbaine

Dans le cadre du partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANRU met à la disposition des porteurs de projet des missions d'appui confiées à des ingénieries et expertises externalisées en vue de développer la qualité de mise en œuvre des projets et favoriser la pleine réussite de la dynamique engagée au plan local. Depuis 2005, 176 missions ont ainsi été réalisées.

De plus, l'ANRU fait également appel à des experts pour animer des échanges centrés autour des pratiques opérationnelles, ces besoins d'échanges étant aujourd'hui croissants au sein du réseau des acteurs de la rénovation urbaine.

Un pôle de compétences externalisées

Afin d'accompagner les projets dans toutes leurs dimensions, le Pôle d'Appui Opérationnel de l'ANRU vient de lancer un appel d'offre pour constituer un pôle de compétences externalisées et mobilisables auprès des porteurs et des acteurs des projets de rénovation urbaine.

Jusqu'à 47 conseillers seront sélectionnés dans les domaines de spécialités suivants :

- Le pilotage du projet de rénovation urbaine
- L'approfondissement d'un aspect opérationnel du projet de rénovation urbaine : le mode opératoire, le relogement, la reconstitution de l'offre de logements, l'économie des projets, la vision temporelle du projet, le temps des chantiers,
- L'association des habitants au projet / concertation, participation, médiation
- L'insertion
- Les copropriétés dégradées
- Le développement économique et commercial
- La gestion urbaine de proximité
- La qualité urbaine et architecturale
- La qualité environnementale
- Les mobilités durables
- La gestion du pôle de compétences externalisées

Les réponses à cette consultation sont attendues pour le 26 octobre prochain.

**Le dossier de
consultation des
entreprises est
disponible sur le portail
Achat.pulic.com**

www.achatpublic.com/